



LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Enregistrement: adm-hisa-f01

Créé le: 31/03/2003

Mis à jour le: 21/02/2020

Par: P. Isaac

Page 1 sur 2

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION



Nous intervenons depuis plus de 20 ans localement auprès de nos clients industriels dans une démarche d'amélioration continue.

Aujourd'hui nos métiers changent et nous nous devons de nous adapter à ces nouvelles contraintes.

D'une part, nos clients font évoluer les prestations vers la maîtrise d'œuvre et des externalisations ouvrant ainsi de nouveaux types de marchés pour nous.

Ces évolutions nous permettent de nous ouvrir à des changements en orientant et en accompagnant nos collaborateurs vers des formations métiers plus polyvalentes.

Ainsi notre projet d'entreprise de croissance (organique et externe) prend toute sa dimension, nous menant vers des activités plus variées techniquement et élargies sur le plan géographique.

De ces orientations, nous mettons en œuvre des organisations transverses et axées sur les rôles de Responsable de Projets et de Chef de Groupe, ciblant des opportunités de croissance externe dans la complémentarité de nos offres. Nous nous positionnerons de façon plus prégnante sur ces nouveaux marchés, grâce à une situation financière en adéquation avec nos ambitions.

L'humain est au cœur de notre métier !

Cet engagement s'appuie sur un **S**ystème de **M**anagement **I**ntégré, basé sur les référentiels **ISO 9001**, **MASE** et **CEFRI E**, qui définit le cadre de référence pour exercer quotidiennement nos différentes activités techniques, commerciales et administratives.

Des objectifs chiffrés sont définis annuellement en revue de direction dans un plan annuel de progrès. L'atteinte de ces objectifs nécessite une forte implication du personnel, une application rigoureuse de notre système de management et un pilotage effectif de chacun des processus.

La direction générale s'engage à se conformer strictement à la réglementation en vigueur (Qualité, sécurité, radioprotection...), à mettre tous les moyens organisationnels, humains, financiers et matériels nécessaires au respect de la démarche.

Notamment au travers des instances permanentes de nos différents établissements, (Comité QSSE-R, Réunion de direction, revues de processus...), nous développons la mise en œuvre effective de cette politique. Nous nous assurons également que les objectifs fixés sont atteints et nous engageons les actions nécessaires pour corriger les éventuelles dérives.

Le Directeur Général s'engage personnellement à faire appliquer dans les établissements HISA INGENIERIE la politique et les objectifs déclinés dans notre plan opérationnel QSE et le manuel QSSE-R et à faire adhérer l'ensemble du personnel par une promotion positive de la démarche de management décrite dans le manuel.



LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Enregistrement: adm-hisa-f01

Créé le: 31/03/2003

Mis à jour le: 21/02/2020

Par: P. Isaac

Page 2 sur 2

POLITIQUE QUALITE

Notre politique qualité est liée au respect des engagements suivants :

- ➔ **Satisfaire et fidéliser nos clients**
- ➔ **Développer nos activités** dans les énergies et la pharmacologie
- ➔ Assurer **la rentabilité** de nos activités

En assurant **la motivation** et **l'épanouissement** de nos collaborateurs.

Et plus particulièrement

- Réaliser les points de suivi trimestriels clients et collaborateurs.

POLITIQUE SSE

Notre politique SSE est basée sur l'identification de nos risques et de nos dangers, sur l'information et la formation, et surtout sur le développement d'une culture sécurité ancrée dans nos activités.

Pour faire le lien entre cette politique et l'application sur le terrain nous travaillerons sur trois axes :

- ➔ **Développer notre culture sécurité et environnement**
- ➔ **Assurer une parfaite maîtrise de nos risques**
- ➔ Assurer le **traitement et le partage des REX**

Et plus particulièrement

- Favoriser le covoiturage.
- Encadrer le télétravail.

POLITIQUE RADIOPROTECTION

Nous voulons promouvoir une culture radioprotection exemplaire dans le but de limiter au maximum les doses individuelles et collectives reçues et de maintenir aussi bas que raisonnablement possible les expositions aux rayonnements ionisants.

Afin d'appréhender au mieux les prestations pour nos clients, nous nous engageons à ne pas avoir recours à la sous-traitance ou l'intérim pour les activités sous rayonnement ionisant.

Nous avons défini deux engagements forts sur lesquels l'ensemble des collaborateurs et l'encadrement doivent se mobiliser en permanence :

➔ **Réduire au niveau le plus bas possible** l'exposition collective et individuelle de nos collaborateurs. En s'assurant que les doses fixées dans nos objectifs ne sont pas dépassées et en engageant les actions nécessaires pour corriger les éventuelles dérives.


- ➔ **Assurer la propreté radiologique**
- ➔ **Former et informer** nos collaborateurs

Et plus particulièrement

- Dose individuelle** $\leq 0.5\text{msv}$ sur 12 mois glissants
- Dose collective** $\leq 2\text{Hmsv}$ sur 12 mois glissants
- Contamination** = 0

Le 21 février 2020

LA DIRECTION GENERALE


A. COURSAULT